

Urgence climatique, justice sociale

Bizi pour des alternatives populaires au tout voiture !



Le transport routier est un des 2 postes d'émissions de gaz à effet de serre les plus importants du Pays Basque nord, et donc une de ses plus grandes contributions au dérèglement climatique mondial et local. Le développement des transports collectifs, et notamment le bus en site propre mais également la promotion du covoiturage en Pays Basque intérieur, et celui des mobilités douces, en particulier le vélo, sont parmi les alternatives au tout voiture celles qui ont le plus grand potentiel de développement. A condition que les équipements et infrastructures sécurisées suivent, et qu'une grande politique d'information et de sensibilisation soit menée de manière permanente par les associations et les institutions.

Le travail mené par Bizi et l'atelier vélo Txirind'Ola ces dernières années pour avancer sur ces voies alternatives là est très loin de se résumer aux quelques actions médiatiques dont la population a connaissance. Chaque action est en fait la pointe de l'iceberg, derrière laquelle se cache un constant travail de fourmi, fait de propositions alternatives, de réunions avec les élus ou les techniciens, de visites sur le terrain, et d'élaboration permanente de la stratégie dans lesquelles s'insèrent l'ensemble de ce travail et de ces actions. Et ce travail paie. Insuffisamment à nos yeux bien sûr, mais les avancées concrètes sont au rendez-vous, bien tangibles. La situation sur le terrain avance en même temps que les consciences. Nous avons plus de victoires d'étapes maintenant que nos vélorutions rassemblent jusqu'à 460 cyclistes contre 150 aux tout débuts de Bizi, ou qu'une

marche climat dénonçant en mars 2019 l'enterrement du Plan Climat devant la mairie d'Anglet, dont le maire était alors président du Syndicat des Mobilités du Pays Basque, réunit 1200 personnes. Il est clair que si nous étions le double, nous pèserions encore plus dans la balance et que les avancées seraient plus nombreuses et importantes. Les acharnés du tout voiture, indifférents à l'état du monde qu'il légueront à leurs enfants, pèsent très fort d'un côté du balancier. Nous devons continuer à travailler d'arrache-pied pour peser toujours plus fort de l'autre côté, celui d'un climat préservé, d'un air moins pollué, d'une santé publique mieux protégée, d'une plus grande sécurité pour les cyclistes et les piétons, de villes plus apaisées et agréables à vivre.



Alde onera eragin

Bizik eta Txirrind'ola-k azken urteotan bide alternatiboetan aitzinatzeko eraman lana ezin zaie mugatu biztanleriak ezagutzen dituen ekintza mediatiko batzuei. Hain zuzen, ekintza bakoitza hormamendiaren punta da, zeinen gibelean xinaurri lan jarraikia gordetzen baita, proposamen alternatiboz osatua, baita hautetsi edo teknikariekiko bilkuraz ere, lekuaren gaineko bisitaz, eta lan eta ekintza guzi horiek kontuan hartzen diren strategiaren apailatze lan jarraikiaz. Eta lan horrek ondorioak baditu. Noski, ez nahi genuen heinean baina aurrerapen konkretuak hor dira, nabarmenki. Lekuaren gaineko egoera kontzientzien urrats berean aitzinatzen ari da. Etapa garaipen gehiago baditugu orain, gure «txirrindiraultzek» 460 arte txirrindulari biltzen dituztelarik, Biziren hastapen-hastapenean 150 biltzen zirelarik; halaber 2019ko martxoan, Klima Planaren ehorztea salatzen antolatu genuen ibilaldiak 1200 pertsona bildu zituen Angeluko herriko etxe aitzinean, Angeluko auzapeza Euskal Herriko Mugikortasunen Sindikatuko lehendakari zelarik. Argi zaigu bi aldirik gehiago bagina pisu are handiagoa genukela eta aitzinamendu garrantzitsu gehiago lortuko genukela. Autoaren defendatzaile amorratuek, beren haurrei utziko dieten munduaz axolagabeak, alde txarrerako pisu oso azkarra dute. Lanean jarraitu behar dugu hortzez eta haginez pisu gero eta handiagoa emateko beste aldera, klima babestuaren alde, aire sanoagoaren alde, osasun publiko hobeki zainduaren alde, txirrindularien eta oinezkoen segurtasun handiagoaren alde, hiri baketsuago eta goxoagoen alde.

Positionnements stratégiques

Le groupe ATV de Bizi a été réactivé en 2018 après l'amer constat de l'absence d'aménagements cyclables intégrés lors des travaux de la ligne 1 du Tram'bus. Un vrai gâchis ! Alors que des sommes immenses étaient investies et des avenues entières étaient refaites, le Syndicat des Mobilités et les élus décisionnaires n'en n'ont pas profité pour rattraper l'immense retard accumulé sur le BAB en matière d'aménagements cyclables sécurisés, et certaines communes ont considérablement rogné la part de voies de bus en site réellement spécifique, qui permettrait au bus d'aller bien plus vite que la voiture. Et tout cela dans la plus grande illégalité, puisque cela violait allègrement l'article L-228-2 du Code de l'environnement !

Ce n'était pas faute pour Bizi d'avoir multiplié les enquêtes, propositions, réunions de plaidoyer auprès des mairies, du département ou du SMTC, avis argumentés et contributions dans le cadre du Padd du Scot, du Plan Vélo et du PDU de l'époque. Nous en avons tiré la leçon que sans maintenir un rapport de force permanent, fait de mobilisations populaires, actions de dénonciation ou d'interpellation, les alternatives au tout voiture telles que le bus en site propre ou les aménagements sécurisés et continus pour le vélo disparaissaient de l'agenda des décideurs. Le maximum de place est gardé pour les voitures, au détriment de la santé et des finances publiques, de la biodiversité et du climat. Le seul travail d'expertise et de plaidoiries ne suffira pas, il faut construire un rapport de force plaçant les mobilités douces au centre du débat et de l'agenda des décideurs.



Le groupe transport et infrastructures de Txirrind'Ola, créé en 2018, travaille pour développer de l'expertise, faire connaître aux élus et techniciens ce qui se fait ailleurs en matière de politique



vélo, remonter les avis et expériences d'utilisateurs etc. D'autres également approfondissent le travail d'expertise, participent aux différentes instances de concertation sur les documents structurants. Bizi a décidé de travailler de son côté à impulser une dynamique permanente de sensibilisation et de mobilisation pour que les alternatives au tout voiture soient enfin réellement prises au sérieux. Une stratégie a été mise en place, autour de

plusieurs objectifs concrets permettant selon nous de gagner des victoires d'étape, d'enclencher des effets leviers ou dominos, permettant à chaque fois de passer au niveau supérieur.

Avec un peu plus de 3 ans de recul, nous considérons que ce travail, mené en coopération continue et bonne complémentarité avec celui de l'atelier vélo Txirrind'Ola, a porté de nombreux fruits, qui valident le choix que nous avons fait à l'époque.

Jarrera estrategikoak

Biziren Garraiobide Alternatiboak taldea 2018an berrabiarazia izan da, Tram'buseko 1. lineako obren karietara bizikleta bide antolamenduaren eskasa ikusi delarik. Zer galtzea! Diru kopuru izugarriak ezarriak zirelarik eta etorbide osoak berreginak zirelarik, Mugikortasunen Sindikatuak eta erabakitzen duten hautetsiek ez dute aukera baliatu BABn bizikleta bide segurtatuen antolamenduan den alimaleko beranta berreskuratzeko, eta zenbait herriko etxek, autobusa autoa baino askoz fiteago joaitea ahalbidetuko lukeen autobusendako bide berezituaren parte murriztu dute. Eta hori guzia ilegaltasun handiengan, Ingurumen Kodearen L-228-2 artikulua airoki urratzen baitu!

Alta Bizik ikerketak, proposamenak, defentsa mintzaldiak herriko etxeekin, departamenduarekin edo Garraio Publiko Sindikatu Mistoarekin (SMTC), iritzi eta ekarpen argumentatuak Lurralde koerentzia eskemaren antolaketa eta garapen iraunkorreko proiektuan, Bizikleta Planaren eta garaiko Hiri Bidaien Planaren (PDU) esparruan biderkatu zituen. Hortik ikasi dugu etengabeko indar harremana mantendu gabe, herritar mobilizazioen, salaketa edo interpelazio ekintzen bidez, autoen parean diren alternatibak, hala nola garraio publikoaren zirkulaziorako gordetako guneak edo bizikletaz ibiltzeko antolamendu seguru eta jarraikiak desagertzen direla erabakitzaileen agendetatik. Ahal bezainbat toki atxikia da autoendako, osasunaren eta finantza publikoen, biodibertsitatearen eta klimaren kaltetan. Txosten berezitu egite lanak eta defentsa mintzaldiak ez dira nahikoak izan, indar harremana eraiki behar dugu mugikortasun eztiak eztabaidaren erdian eta erabakitzaileen agendetan kokatuz.



Txirrind'Olaren garraioak eta azpiegiturak lan taldea, 2018an sortu da eta geroztik lanean ari da gaitasun maila garatzeko, hautetsi eta teknikariei ezagutarazteko hemendik kanpo zer egiten den bizikleta politiken mailan, erabiltzaileen ohar eta esperientzien berri emaitako, etab. Beste batzuk ere aditu lan hori sakontzen dute, dokumento egituratzaileen karietara plantan emanak diren hitzartze instantzia ezberdinetan parte hartuz. Bizik erabaki du bere aldetik lan egitea garraiobide alternatiboak behin betikotz seriozki konduan hartuak izaiteko sentsibilizazio eta mobilizazio dinamika etangabe baten sustatzea. Estrategia bat plantan emana izan da hainbat helburu zehatzen inguruan gure aburuz etapako garaipen batzuren lortzeko gisan, eta palanka edo domino efektu batzuek bidean ezartzeko, aldi guziz hozka batez igotzeko parada ukaiteko.



Le Tram'Bus

Nos premières actions et manifestations tout au long de l'année 2018 et aux débuts de l'année 2019 ont abouti à la mise en place de réunions régulières avec les techniciens du Syndicat des Mobilités et les opérateurs du projet Tram'bus. Et ce travail de mobilisation et de dénonciation de l'absence de prise en compte du vélo et de l'insuffisance de voies en site propre a eu des effets sur la conception et les moyens alloués à la ligne 2, qui va beaucoup plus intégrer la place du vélo.

Fin 2020, nous réclamons avec insistance les plans de la ligne 2 du Tram'bus notamment pour pouvoir y vérifier la part de site propre pour le bus et la place prévue pour les aménagements cyclables. Nous y avons enfin accès début 2021, et participons depuis, avec les associations vélos locales, à un nouveau cycle de réunions avec les techniciens du Syndicat des Mobilités et l'opérateur du projet Tram'Bus pour tenter d'améliorer la part faite au vélo dans la ligne 2 du Tram'Bus.

La piste bidirectionnelle des Allées Paulmy

En juin 2019, avec Txirind'Ola, nous contestons la piste cyclable construite par le syndicat des mobilités sur les allées Paulmy et censée être bidirectionnelle. Nos 2 associations dénoncent le fait qu'elle ne respecte pas les largeurs préconisées dans les documents en vigueur (plan vélo de l'agglomération, cerema...) et annonçons recours et mobilisations. Un travail de discussions s'engage avec la mairie de Bayonne qui aboutit à l'engagement de créer une piste cyclable spécifique et réellement bidirectionnelle tout le long des Allées Paulmy, du rond-point Saint Léon à l'office du tourisme, engagement aujourd'hui tenu. Demain avec la ligne 2 du Tram'bus, elle aura une importance particulière puisqu'elle permettra aux cyclistes de relier de manière continue et sécurisée le quartier de l'Hôpital et des lycées au centre ville.

La piste bidirectionnelle ZUP-Centre

Toujours en 2019, Bizi appuie la proposition de Txirrind'Ola d'une piste cyclable sécurisée reliant la ZUP au centre ville, en passant par Plantoun et Maréchal Juin et en desservant les grandes infrastructures sportives de cette zone là, pour des raisons à la fois écologiques et sociales. Txirrind'Ola et Bizi participeront à plusieurs réunions avec les services, feront diverses visites sur le terrain, propositions d'amélioration, tout au long de l'aménagement parfois compliqué de cette piste aujourd'hui en cours de finition.



L'avenue du Maréchal Soult

Le 30 novembre 2019, Bizi réalise une action de désobéissance civile en repeignant une portion de la voie bus/vélo de l'avenue Maréchal Soult, qui avait été supprimée en 2016 pour fluidifier le trafic durant les travaux du tramway. Une nouvelle action sera réalisée le 2 février 2020 pour dénoncer cette intolérable régression. La voie bus/vélo a été remise suite à nos actions, courriers et réunions avec la mairie de Bayonne.

Le boulevard du BAB

Le 8 décembre 2019, après plusieurs actions sur le même thème pendant les mois précédents, Bizi organise une vélorution désobéissante sur le boulevard du BAB, interdit aux vélos. Pendant deux heures d'affilée, 433 cyclistes occupent les 2 voies de chaque sens de ce boulevard, pour y demander une piste cyclable sécurisée. Cette action a un retentissement très important, obligeant le président du Syndicat des Mobilités et maire d'Anglet M. Claude Olive à se positionner publiquement, promettant d'en faire un « *boulevard urbain apaisé, où les cyclistes auront toute leur place* ».

En 2020, les associations Bizi et Txirrind'Ola appuient la création de 3 pistes cyclables provisoires, principe d'expérimentation localement proposé par Txirrind'Ola, et réalisent tout un travail de

mobilisation et de réunions avec les services concernés pour les défendre et les améliorer.

SUD OUEST FOOTBALL/COUPE DE FRANCE
L'Aviron Bayonnais peut rêver d'une équipe de Ligue 1

CENTRE CAPILLAIRE Jean-François Raval
05 59 23 79 72
ANGLET

SOLUTIONS POUR VOS CHEVEUX
BOUTIQUE DE MAQUILLAGE

AVANT APRES

PAYS BASQUE

Les cyclistes veulent rouler en sécurité



BAYONNE

Plus de 400 cyclistes ont pédalé dimanche, entre Bayonne et Biarritz, sur le boulevard du BAB interdit aux vélos, pour pointer le manque d'aménagements qui leur permettent de rouler en sécurité.



CENTRAKOR
faire!

OUVERT
DIMANCHES 15 et 22 décembre
10 h - 13 h / 14 h 30 - 18 h

28, avenue de Jalday - Saint-Jean-de-Luz
Ouverture du lundi au samedi de 9 h 30 à 19 h - #Centrakor - www.centrakor.com

MEFORME DE SOUTRAITES

Les cheminots accentuent la pression

Lundi soir renouveau dans les transports après que les grévistes ont annoncé vouloir durcir le mouvement. Le gouvernement prépare de son côté des annonces de mercredi.

VOMITIVES ÉLECTRIQUES

C'est la guerre des batteries



Normandie ultra-conne c'est très dépendant de batteries lithium-ion France et Allemagne veulent commencer les pays asiatiques qui ont l'intention de se battre sur ce marché stratégique.

GRANDE

La citadelle de Blaye, chef d'œuvre en péril

Rongée par le temps et les éléments, la citadelle de Blaye d'assise à l'UNESCO, a besoin de travaux de consolidation. Il faudra trois années de chantier.

Les 2 pistes de Bayonne et dépendant de sa municipalité sont maintenues et font l'objet d'un bilan partagé avec les associations vélo, pour en définir l'évolution ultérieure.

La piste du boulevard du BAB dépendant du Syndicat des Mobilités et des 3 municipalités du BAB est démantelée en octobre. Face aux protestations de Bizi et de Txirrind'Ola qui organisent le 13 octobre 2020 un rassemblement devant la réunion du SM prenant cette décision, le nouveau Président Jean-François Irigoyen s'engage publiquement à ce qu'une « étude soit lancée pour créer un aménagement cyclable le long de cet axe à horizon 2022 ».

Ce 21 avril 2021, dans un courrier adressé à nos deux associations Bizi et Txirrind'Ola, le président du Syndicat des Mobilités nous précise : « Aujourd'hui, le syndicat des Mobilités a déjà engagé les études de réalisation d'un aménagement cyclable du Boulevard du BAB sur deux points :

-la réalisation fin 2020 d'un

relevé topographique complet de l'axe ;

-le lancement des demandes de déclaration de travaux auprès des différents concessionnaires de réseaux, étape préalable avant toute étude d'aménagement d'un axe routier.

A partir de ces éléments, le Syndicat des Mobilités, en étroite collaboration avec la Communauté Pays Basque et les communes situées sur l'itinéraire, va engager les études de faisabilité permettant d'identifier le meilleur itinéraire, le type d'aménagement et surtout l'enveloppe budgétaire pour la réalisation de cette piste cyclable. Même si le Syndicat des Mobilités n'est pas gestionnaire de cet axe, il contribuera au co-financement de cet aménagement en lien avec le futur règlement d'intervention qui devrait être voté à la fin du 1er semestre 2021.

Sachez enfin qu'un séminaire sera organisé à la rentrée 2021 pour définir avec l'ensemble des élus du Syndicat des Mobilités les projets/services qui seront inscrits au mandat 2021/2026. Je m'engage donc à défendre auprès de mes collègues l'inscription de cet aménagement cyclable le long du Boulevard du BAB dans les projets prioritaires du début du mandat. »

Ainsi, nous obtenons pour la première fois depuis 12 ans, et après un an de mobilisations et d'actions, l'engagement d'une piste cyclable durable et sécurisée le long du boulevard du BAB, axe stratégique de liaison entre Bayonne, Anglet et Biarritz. C'est une importante victoire d'étape qu'il s'agit désormais de concrétiser.

Le boulevard d'Aritxague

La mairie de Bayonne établit un bilan de ses deux coronapistes, de manière partagée avec les associations vélo. Suite à ce bilan, il a d'ores et déjà été acté que la coronapiste du boulevard d'Aritxague laisserait place à une piste durable et sécurisée.

Autres aménagements sur Bayonne

En décembre 2020, la ville de Bayonne se réunit avec les associations Bizi et Txirrind'Ola pour présenter un ensemble de projets d'aménagements et d'équipements qu'elle prévoit de réaliser sur Bayonne. Diverses réunions ont désormais lieu avec l'ensemble des associations vélos pour discuter le plus en amont possible des projets de pistes envisagés (actuellement celui de la piste cyclable entre les giratoires de la Nautique et de Jupiter).

La bataille pour le respect de l'article L228-2 du Code de l'environnement

Le retard en matière d'aménagements cyclables ne concerne pas que la côte basque ou Iparralde, mais bien tout l'Hexagone. En 1996, soit il y a un quart de siècle maintenant, la loi Laure (Loi sur l'Air et l'Utilisation Rationnelle de l'Energie) a posé les fondements des politiques de déplacement en faveur du vélo (et des modes doux en général). Le législateur a voulu donner peu à peu une vraie place au vélo en profitant de chaque rénovation ou réalisation de voies urbaines pour créer des aménagements cyclables.

Son article le plus connu a modifié le code de l'environnement et la loi LOM (Loi d'orientation sur les mobilités) du 24 décembre 2019 est venu préciser cet article L228-2 qui indique désormais :

"A l'occasion des réalisations ou des rénovations des voies urbaines, à l'exception des autoroutes et voies rapides, doivent être mis au point des itinéraires cyclables pourvus d'aménagements prenant la forme de pistes, de bandes cyclables, de voies vertes, de zones de rencontre ou, pour les chaussées à sens unique à une seule file, de marquages au sol, en fonction des besoins et contraintes de la circulation (...)".

Quel visage aurait aujourd'hui Iparralde si les maires du Pays Basque, les différentes EPCI et le Département des Pyrénées-Atlantiques avaient respecté la loi depuis ces 25 dernières années ? Il y aurait sans doute des milliers de cyclistes se déplaçant sur les nouvelles pistes aménagées lors de



chacune des rénovations de voies urbaines réalisées durant cette période. Rappelons ici que près de la moitié des trajets auto du BAB font moins de 3 km et pourraient aisément se faire en vélo si des aménagements sécurisés permettaient aux personnes, y compris aux familles et à leurs enfants, de s'y déplacer sans risquer leur vie ou leur intégrité physique.

Bizi, Txirrind'Ola et bien d'autres associations, interpellons depuis trop longtemps déjà, les maires et le syndicat de mobilités pour les appeler au respect de cet article de la loi, trop souvent sans succès jusqu'à aujourd'hui. Bizi a décidé de rentrer désormais là également dans une logique de rapport de force, en utilisant différents moyens à notre portée, des actions et des mobilisations aux recours juridiques, en commençant bien évidemment par la discussion quand c'est possible, pour faire respecter cet article L228-2. Son application ayant une importance décisive pour le développement des déplacements vélos, il s'agit là pour nous d'un enjeu clairement stratégique.

L'avenue Kennedy à Biarritz

Voie historique qui mène du rond-point de la Négresse vers le centre de Biarritz, l'avenue du Président John Fitzgerald Kennedy est une des entrées principales de la commune. Le plan vélo (intégré au Plan de Déplacement Urbain approuvé le 15 juillet 2015 par l'ancien syndicat des transports de l'agglomération Côte basque - Adour) identifiait déjà cette avenue comme faisant partie du réseau primaire. Cela signifiait que cet axe, cette entrée de ville, devait être traitée pour faciliter l'usage du vélo. Il demandait même très précisément de « *faciliter le passage des cyclistes sur l'avenue Kennedy pour éviter le détour par le Lac Marion* ».

Le 15 octobre 2020, la ville de Biarritz rend publics ses projets d'aménagements de l'avenue Kennedy entre le rond-point André-Dassary (dit « de la Baleine ») et l'avenue du Lac Marion. Cette portion doit être entièrement refaite du fait de la construction du Connecteur. Décrit comme une « *véritable cathédrale des temps modernes* », ce nouveau bâtiment de 8.300 m² porté et financé par le Crédit agricole pour 50 M€ accueillera des start-ups, des espaces de séminaires et coworking, un auditorium de 300 places et une école de l'Intelligence artificielle.

Paradoxalement, ce temple de la modernité semble fortement attaché aux mobilités du siècle dernier. L'ancienne municipalité a en effet permis la construction d'un parking sous-terrain de 200 places et d'un nouveau rond-point. Par contre, la rénovation, lourde et onéreuse, ne prévoit aucun aménagement cyclable, hormis des pictogrammes vélo marqués sur la route normale, sans doute pour préciser que les cyclistes ont le droit d'y rouler aussi (Merci, c'est bien gentil de votre part mais dangereux et illégal). Il y avait pourtant largement la place pour une piste cyclable ! La nouvelle municipalité, dont le premier geste fort en termes de mobilités a été de réclamer la suppression de la piste cyclable provisoire aménagée sur le boulevard du BAB, compte donc mener à bien l'opération conçue par ses prédécesseurs.



Demande aux autorités préfectorales d'intervenir

Le 21 octobre, Bizi attire l'attention du Préfet des Pyrénées-Atlantiques et du Sous-Préfet de

Bayonne sur l'illégalité flagrante de la rénovation envisagée dans cette portion de l'avenue Kennedy, et leur demande d'intervenir. Le Préfet doit en effet veiller précisément au respect des lois et a pour mission le contrôle de légalité, permettant de vérifier la conformité à la loi des délibérations des collectivités territoriales. Il est donc en charge de la conformité des arrêtés municipaux avec l'article L228-2. Le 2 novembre, Bizi remettra la copie d'un recours gracieux adressé à la mairie de Biarritz au Préfet et au Sous-Préfet. Début décembre, Bizi insiste, par échange de sms et par envoi de courrier électronique avec accusé de réception, auprès du Sous-Préfet pour savoir comment l'autorité préfectorale compte faire respecter la loi dans ce projet de rénovation de l'avenue Kennedy, en vain.

Premier recours gracieux auprès de la Ville de Biarritz et demande de réunion

Le 2 novembre, Bizi adresse un recours gracieux à la Ville de Biarritz, visant l'arrêté n°005767 autorisant l'enfouissement des réseaux sur l'avenue Kennedy (Il n'y a pas encore d'arrêté portant permis d'aménager). Bizi propose dans ce courrier une visio-réunion avec la Ville de Biarritz, au sujet de l'application de l'article L228-2 du Code de l'Environnement et pour exposer les différentes solutions envisageables, sur l'ensemble de l'itinéraire que constitue l'avenue Kennedy, le tout avant le 1^{er} décembre 2020.

Action de « désobéissance civique »

La Ville de Biarritz ne donnant pas suite à la demande de réunion avec elle, Bizi intervient le 15 décembre 2020 face au Connecteur en construction. Devant la presse, en ce cinquième anniversaire de la COP21, 21 militant.es de l'association peignent sur la voie promise à la rénovation de multiples inscriptions disant « *Respect de la loi ! La rénovation de l'avenue Kennedy doit respecter l'article L228-2 du Code de l'environnement !* ». Bref, une action de « désobéissance civique » pour dénoncer la violation systématique, en toute impunité, de cette loi en Pays Basque.



Échange de courriers et préparation d'une action en justice

Suite à cette action, la maire de Biarritz et son équipe et l'association Bizi s'échangent divers courriers et coups de fil, et Bizi annonce son intention d'attaquer le futur permis d'aménagement en justice, tout en maintenant sa disposition à rencontrer la municipalité pour étudier ensemble les possibilités de rénovation d'intégrer des aménagements cyclables sécurisés aux abords du Connecteur, côté avenue Kennedy et côté avenue du Lac Marion. Bizi explique qu'il en va du respect de la loi, du Plan vélo et du PDU en vigueur, et du Pacte de métamorphose écologique que la maire de Biarritz a signé. Le 29 janvier 2021, cette dernière propose une réunion à Bizi.

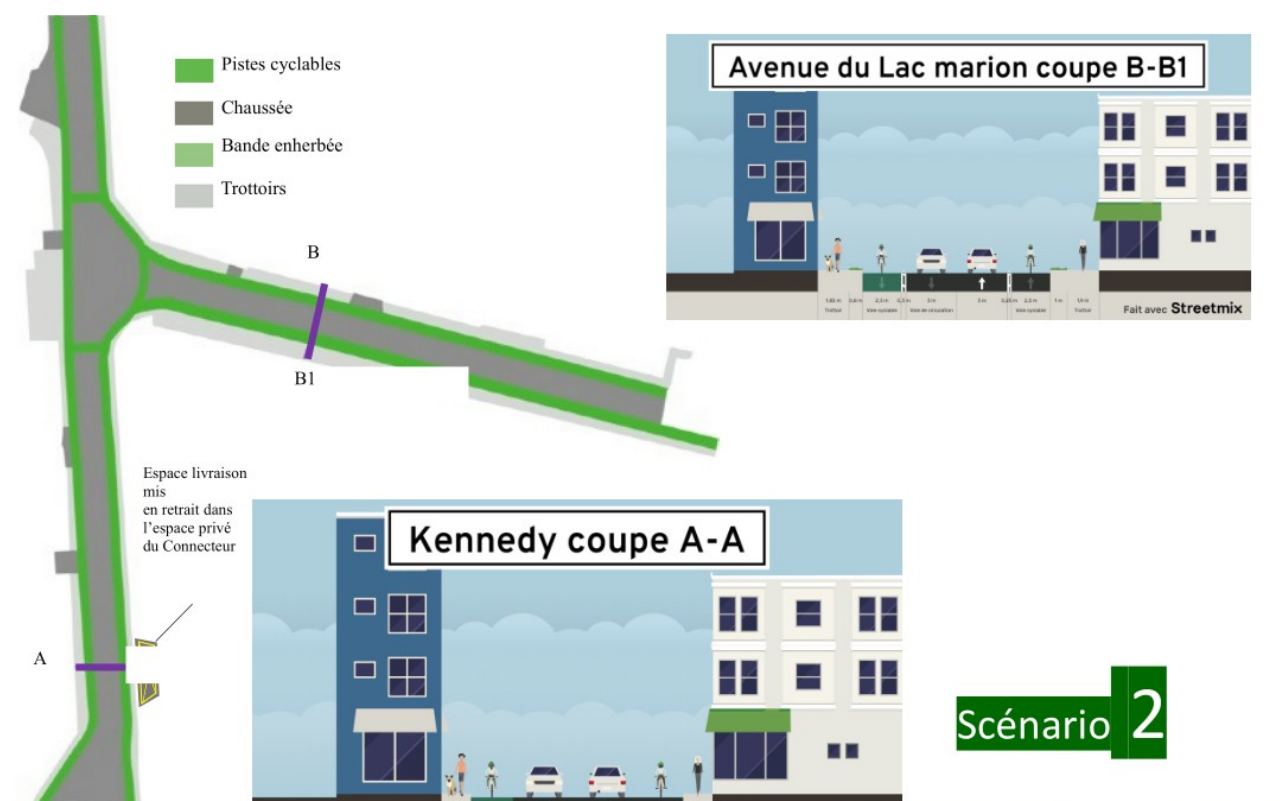
Réunion entre Bizi et la Ville de Biarritz

Cette réunion a lieu le 15 février 2021 à l'Hôtel de Ville, pendant 1H30, en présence de trois

représentant.es de Bizi, de la maire, de l'adjointe aux mobilités douces et des représentants des services. Le point est fait sur ce projet d'aménagement, mis au point et négocié par l'ancienne majorité, ainsi que sur les contraintes techniques qui conditionnent les aménagements possibles. Bizi de son côté explique en quoi ce projet viole délibérément l'article L228-2, surtout depuis que la loi LOM est venu en préciser le contenu, et que le permis d'aménager a toutes les chances d'être annulé par les tribunaux. L'association indique sa disponibilité à proposer des scénarios alternatifs d'aménagement si on lui fournit les plans et la liste des contraintes techniques.

Proposition alternative et requête auprès du Tribunal Administratif

La Ville de Biarritz accepte le principe d'une telle discussion constructive et communique les plans à l'association Bizi qui lui adresse le 8 mars deux propositions alternatives de rénovation permettant d'intégrer des pistes cyclables sécurisées au niveau de l'avenue Kennedy et de l'avenue



du Lac Marion. Les services étudient ces propositions et travaillent eux-mêmes une autre alternative d'aménagement. Le 29 mars, la maire de Biarritz écrit à Bizi pour lui annoncer que le permis d'aménager va être modifié. Bizi obtient une réunion le 1^{er} avril avec les services et y fait de nouvelles propositions pour améliorer les modifications envisagées.

Le 3 avril 2021 est la date d'expiration du délai contentieux. L'association Bizi donne mandat à Maître Lore Marguiraut et Maître Olivier Vidal pour introduire devant le Tribunal administratif de Pau une requête en annulation contre l'arrêté du Maire de Biarritz du 03/02/2021 portant permis d'aménager N° PA 06412220 B 0003.

Bizi en a préalablement averti la Ville de Biarritz en précisant : « *Cela ne signifie pas que l'association Bizi privilégie un règlement contentieux de la situation. Elle entend seulement agir dans le délai, afin de se réserver la faculté de contester le projet devant le Tribunal, au cas où il demeurerait en l'état ou insuffisant. S'il apparaît par la suite que les modifications, que vous évoquez dans votre courrier en date du 29 mars, satisfont aux dispositions de l'article L. 228-2 du code de l'environnement, l'association Bizi se désistara de cette action en justice qui n'aura alors plus lieu d'être.* ».

Le Conseil municipal du 6 avril 2021

Selon le compte-rendu du quotidien Sud-Ouest « A l'occasion d'un vote concernant l'aménagement du nouveau rond-point sur l'avenue Kennedy, devant l'immeuble de bureau le « Connecteur », Maider Arrosteaguey, maire de Biarritz, a annoncé la création de pistes cyclables sur l'avenue Kennedy et l'avenue du Lac Marion. Regrettant que le dossier ait du être remis à plat (NDLR, après la manifestation de l'association Bizi à ce sujet), Maider Arrosteaguey a indiqué que du retard avait été pris dans ces travaux, qui devraient toutefois être terminés avant la saison estivale. Elle a, dans le même temps, fustigé « la majorité précédente qui a donné instruction de ne pas réaliser ces pistes, alors que la loi l'y obligeait ».

C'est la première fois qu'une telle prise de conscience du caractère obligatoire de l'article L228-2 est ainsi affichée publiquement par une maire du Pays Basque. Pour Bizi, cela représente une première avancée importante dans cette bataille pour le respect de l'article L228-2, qui va donc permettre d'intégrer des aménagements cyclables dans la rénovation de l'avenue Kennedy où rien n'était prévu pour les cyclistes. Reste à voir la qualité de ces aménagements, et l'association Bizi reste attentive aux améliorations qui pourront être portées à ceux envisagés par les services biarrots.

Herritarei adi egoiteko deia

Ze itxura luke Iparraldeak, gaur egun Ipar Euskal Herriko auzapezek, Hirigune elkargo ezberdinek eta Pirineo Atlantiko Departamenduak 25 urteotan legea errespetatu balute? Tarte horretan arraberritu diren hiriko bide bakoitzean sortutako txirrindula bideetan milaka txirrindulari lirateke. Gogoratu dezagun Baiona, Angelu, Biarritzen autoz egiten diren harat hunaten erdiak 3 kilometro besterik ez dituela egiten. Ondorioz, nahiko erraz bizikletaz egin daitezke, baina horretarako txirrindula bide segurtatuak behar dira, horiei esker pertsonak eta familiek haurrekin mugitu daitezkelako txirrindulaz beraien bizia eta osasuna harriskuan ezarri gabe.

Bizik, Txirrind'Olak eta beste hainbat elkartek, sobera urte daramatzagu auzapezak eta mugikortasunen sindikatua deia-darkatzen lege artikulua hori errespetatu dezaten eskatuz. Gehienetan arrakasta handirik gabe gaur egun arte. Bizik, oraindik indar harreman logika batean sartzea erabaki du, eskura ditugun medio ezberdinak baliatuz: ekintzak eta mobilizazioak, justizia mailako errekurtsoetara iritsi arte. Bistan dena, aurretik ahal delarik, eztabaidari bidea irekiko genioke L228-2 artikulua errespetarazteko. Txirrindularen harat hunatak ziurtatzeko artikulua horren aplikapena erabakikorra denez, guretzat argiki estrategikoa den garrantzia handiko erronka bat da.

Bizik galdegiten du L228-2 artikulua sistematikoki errespetatua izan dadin, Euskal Hirigune Elkargo osoan, eta beharrez, auzitegiatarat ezeztatze eskaerak luzatzen ahalko ditu, edozoin izanikan hunkituak diren herriak (edo departamendua). Herritarrak deitzen ditugu Biziri jakinaraztea bizikletentzat antolaketa gabe den edozoin hiri bide arraberritze obren abisuaren edo hasieraren berri dutelarik. Milesker hel araztea informazio oro gai horri buruz, izan dadin hasiak diren obren argazkiak edo obren gunean agertzen diren Herriko Etxearen erabakienak.



Ne pas en rester là



Bizi demande que l'article L228-2 soit systématiquement respecté, sur l'ensemble de l'agglomération Pays Basque, et pourra déposer d'autres requêtes en annulation devant les tribunaux si le besoin s'en fait sentir, et ce quelles que soient les communes (ou le département) concernées.

Nous appelons les citoyennes et citoyens à nous signaler toute annonce ou début de travaux de rénovation de voies urbaines, qui ne comporte pas d'aménagements cyclables.

Merci de nous adresser toute information à ce sujet, y compris les photos des travaux entamés ou des arrêtés municipaux affichés sur les lieux des travaux.

Bizi interpelle le Préfet

Bizi tient aujourd'hui à interpeller l'autorité préfectorale. C'est quand même un comble que ce soit une association comme Bizi qui doit veiller au respect des lois, à la conformité des délibérations des collectivités territoriales avec l'article L228-2. Pourquoi la Préfecture, pourtant alertée sur le problème posé par la rénovation de l'avenue Kennedy telle qu'elle était initialement prévue, n'a-t-elle pas saisi le tribunal administratif contre l'arrêté municipal portant permis d'aménager, qui était pourtant contraire à la légalité ? Pourquoi n'a-t-elle pas au moins introduit un recours gracieux, pour obtenir le résultat que l'action de Bizi a permis, à savoir la modification du permis d'aménager pour le mettre en conformité avec l'article L228-2 ?

Nous demandons instamment à M. le Préfet de se saisir personnellement de ce dossier et de faire dorénavant respecter l'article L228-2 en toutes circonstances. L'urgence climatique et écologique sont des sujets trop importants pour qu'on ne fasse pas tout pour faire appliquer les dispositions législatives, déjà insuffisantes en soi, permettant de mettre en route la transition écologique dans tous les domaines possibles.

Bizik Prefetari deia luzatzen dio

Bizik gaur nahi du Prefeturako autoritateari deia luzatu. Hau soberakina da! Bizi! bezalako elkarte batek behar duela legeen errespetatzeari arreta eman, hots lurralde kolektibitateek hartu erabakiak L228-2 artikulua araberakoak direla segurtatu... Zergatik, Biarritzeko Kennedy hiribideko arraberritzeek hasieran aintzin ikusiak ziren gisan pausatzen zituzten arazoetaz abisatua izan den Prefekturak ez du kasua Auzitegi Administratiboaren esku utzi, jakinez antolaketa baimentzeko herriko etxearen erabakia legalitatearen kontra zoala? Zergatik ez du guttienez errekurso bat pausatu, Biziren ekintzak ahalbidetu duen emaitza lortzeko, hots antolaketa baimenaren aldaketa, L228-2 artikulua araberakoa izan zedin?

Prefeta jaunari hertsatuki galdegiten diogu pertsonalki txosten hau jarrai dezan eta L228-2 artikulua errespetatzen dezan egoera guzietan. Larrialdi klimatiko eta ekologikoak sobera inportanteak dira ez dadin dena egina izan legediaren tresnak errespetatzen arazteko, jakinez azken hauek jadanik eskasak direla, horren bidez trantsizio ekologikoa ahal diren arlo guzietan martxan ezartzea ahalbidetuz.

Travail de sensibilisation

Bizi mène en parallèle à ce travail de mobilisation, de plaidoyer et d'interpellation des institutions un travail régulier de sensibilisation adressé à la population qu'il serait trop long de détailler ici.

Des campagnes d'information sur la possibilité de se faire rembourser par son employeur la moitié de son abonnement à des transports collectifs pour se rendre au travail à l'édiction de plans minute à pied et à vélo en passant par l'organisation de Villages des alternatives ou de vélorutions et la tenue de multiples stands d'information, ce travail est désormais pris en charge par une commission spécifique du groupe ATV (Alternatives au Tout Voiture) de Bizi.

Transports publics :
Mon employeur doit me rembourser **50%** de mes frais de déplacement !
(obligatoire depuis le 1er janvier 2008)

Et si j'allais au travail en bus ou en train ?

C'EST + ECONOMIQUE PRATIQUE ECOLOGIQUE

Plus de renseignements sur : www.bizi.es ou à l'adresse info@bizi.es

Travail de suivi de l'engagement mobilités pris par les élus signataires du Pacte de métamorphose écologique

En signant [le Pacte de métamorphose écologique](#), les élus des [46 communes concernées](#) se sont notamment engagés à *Agir pour toutes les mobilités alternatives à la voitures solo*, en tant qu'élus municipaux et en tant qu'élus communautaires le cas échéant. En particulier, *pour tout aménagement de voirie*, ils assurent de *prioriser les modes de déplacement dans l'ordre suivant : marche > vélo > bus > voiture* ainsi que de *rendre cyclable l'ensemble des routes de la commune, par l'aménagement le plus adapté*.

Les sentinelles écologiques du comité Hitza Hitz ont débuté le suivi citoyen de ces engagements et ont déjà rencontré plusieurs équipes municipales. Elles ont notamment envoyé des courriers et vu le maire de Mauléon afin de lui rappeler sa parole alors qu'il envisageait de supprimer un aménagement cyclable. Du fait de son obstination à violer ses engagements, Mauléon a inauguré la rubrique Flop de la [1ère gazette des sentinelles](#) (qui comporte aussi un article sur la nécessité d'aménager des voies vertes pour piétons et vélos en milieu rural et périurbain et qui rappelle celles que le Conseil départemental doit normalement réaliser d'après son propre plan vélo). Les sentinelles écologiques ont également mené [une action de désobéissance civique](#) en repeignant la signalisation de la voie cyclable effacée par la commune.

Le comité Hitza Hitz avait prévu de commencer le suivi en proposant aux élus volontaires [un programme de formations](#) dont la 1ère journée était consacrée aux mobilités alternatives à la voiture solo, notamment en milieu peu dense, mais elles ont dû être reportées suite aux mesures sanitaires actuelles. A suivre !



Appel à participer à l'enquête publique sur le PDU

Bizi appelle ses adhérent.es et sympathisant.es à participer à l'enquête publique sur le Plan de Mobilité Pays Basque-Adour. Nous vous proposons ici quelques points que nous souhaitons défendre.

Pour contribuer à l'enquête publique, rendez-vous sur le site du [Registre dématérialisé](#) à partir du jeudi 22 avril 9h00, et cliquez sur "déposer un avis".

Marche : Le déplacement piéton en milieu rural entre et à l'intérieur des villages se fait trop souvent sur la chaussée avec les voitures, camions, tracteurs. Les communes doivent mettre en place de véritables chemins pour permettre le développement réel de la marche à pied.

Vélo :

1) le plan vélo du dernier PDU n'ayant presque pas été mis en œuvre, ce nouveau PDU devrait présenter un calendrier précis et concret des axes cyclables qui vont être réalisés, et inclure une vraie concertation avec les associations locales, pour permettre un travail constructif.

2) Création de voies express vélo inter urbaine (exemple Larressore-Ustaritz) permettant de l'intermodalité avec les car express.

Car Express : pour qu'ils soient une réelle alternative à la voiture sur tout le territoire et réduisent la part de la voiture

1) plus de voies dédiées doivent être mises en place là où le trafic est bouché au niveau des entrées de villes (par exemple la 4 voies qui permet l'arrivée sur le BAB depuis Ustaritz)

2) un cadencement plus important pour les lignes vraiment "express" (celles qui rivalisent en temps avec la voiture), sinon la pratique ne décollera pas.

Ferroviaire : améliorer la ligne Bayonne-Urt (ajouter halte ferroviaire à Glain, augmenter la fréquence...), relier cette ligne à la ligne du soufre qui permettrait de desservir scolaires, hopitaux, forum matin et soir.

- **Voiture** : non à la "rocade urbaine" (p44), si cette idée est mise en place avant même d'avoir retiré de la place à la voiture dans les villes, elle ne fera qu'augmenter le nombre d'automobilistes.



Plus il y aura d'avis sur ces points, plus ils auront de chance d'être pris en compte !

Si vous souhaitez l'étudier plus en détail, vous trouverez le plan d'action du PDU sur ce lien : [Plan d'Action](#)

https://www.communaute-paysbasque.fr/fileadmin/user_upload/mediatheque/Documents/Enquete_publicue/Enquete_publicue_PDM/9_PDU_ARRET_III_3_projet_plan_actions.pdf